



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE
Dossier suivi par Isabelle DHOYER, Présidente
Comite Directeur
Compte Rendu du Comité Directeur du 5 novembre 2016

Compte Rendu du Comité Directeur n°59

Présents : Bastien Bisson, Pierre Boulanger, Nicole Daniel, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Aline Fuhrmeister, Gilbert Grandjean, Margaux Jalby, Bernard Hameau, Bernard Lefèvre, Maurice Marais, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Michèle Tanaff, Gaël Utard et Saâd Zian (Délégué Général).

Excusé : Etienne Vigour

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

Samedi :

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du Compte Rendu du Comité Directeur de septembre 2016
- Adoption de la Charte du Comité Directeur
- Présentation du planning 2016-2017 du Comité Directeur
- Point d'info RH
- Point d'info suivi des régions
- Bilan d'été 2016 et exigences 2017
- Validation de l'ordre du jour du CN
- Partage d'info financier et votes
- Propositions de travail du Groupe de travail Gouvernance
- Propositions de travail du Groupe de travail Réorganisation
- Point d'info sur Spiritéco et vote

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Comité Directeur adopte l'ordre du jour.

13 pour, 0 contre, 1 abstention

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE SEPTEMBRE 2016

Après modifications et précisions, le Compte Rendu est adopté.

14 pour, unanimité des présents

ADOPTION DE LA CHARTE DU COMITE DIRECTEUR

Historique : Le Comité Directeur a entamé les discussions autour de l'engagement des membres du Comité Directeur sur une Charte lors du dernier Comité Directeur (point 4 du Compte Rendu du Comité Directeur de Juillet 2016).

Lors de la précédente séance (Délibération 2016-09-03), le Comité Directeur a nommé Nicole Daniel et Marie Anne De Vreyer pour retravailler le document.

Discussions : Les points suivants ont été évoqués lors de la discussion en vue de la poursuite du travail autour de cette charte :

- Quid de l'opérationnalité réelle de cette charte, de sa valeur
- Formation (responsabilité individuelle et responsabilité associative) : l'association doit pouvoir offrir des formations aux élus, et les membres du Comité Directeur doivent se former
- Retravailler les notions d'intégrité et de loyauté

Les élus sont invités à communiquer leurs remarques à Nicole et Marie-Anne afin qu'elles puissent abonder le document proposé.

Par consensus

Le Comité Directeur décide de poursuivre les travaux pour une nouvelle présentation en Février 2017.

PRESENTATION DU PLANNING DU COMITE DIRECTEUR 2016-2017

Historique : Depuis juillet, deux personnes ont été mandatées pour constituer un planning de travail pour l'année scolaire, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Discussions :

Un des membres demande de rajouter une dimension de PLAN DE FORMATION ASSOCIATIF.

Il est demandé que le document soit mis à disposition des membres du Comité Directeur via le portail.

SUIVI RESSOURCES HUMAINES

Plusieurs points sont abordés :

- Bilan social
- Nouveautés Loi Travail
- Crédit d'impôt et taxe sur les salaires (compensation du CICE)
- Prud'Hommes et Litiges
- Difficultés SV de Chalon et préconisation

SUIVI DES REGIONS

Régions abordées :

- Provence et Côte d'Azur
- Rhône Alpes et Forez
- Bourgogne
- Pays de la Loire

Débats généraux : Plusieurs élus se posent la question du sens de la taille et de la réalité des régions, une courroie de transmission du projet associatif sur le terrain, ou une structure pour avoir une structure ? Recréer une région aujourd'hui là où la structure a disparu, à quoi cela servirait-il ?

EXIGENCES CAMPS D'ETE 2017

L'année dernière, tous les directeurs ont reçu des informations avant le camp. Pour plusieurs membres, au vu des retours, le support et la forme de diffusion paraissent à retravailler : Il est suggéré d'intégrer dans le schéma de formation, une proposition tournée vers les directeurs qui compléterait le dossier directeur.

Pistes de réflexion :

- Quid du lien entre le portail Entréclés et le portail DDJS : un échange a été initié avec le Ministère J&S et Supralog mais il demande à être relancé
- Chantier du Kit Directeur : il est demandé de moderniser les outils, les supports et de se tourner vers le numérique
- Chantier des modalités de travail avec les directeurs (Tremplin)

COOP'ECLES

Le ressenti autour de cet événement est celui d'une bonne idée, avec une super dynamique.

Notamment sur la branche éclé, une réflexion a germé et est poursuivie dans l'esprit des Brevets & étapes :

- 11 - 15 ans : progression personnelle
- 15 - 18 ans : Vers des propositions pédagogiques renouvelées
- 2017 – 2019 : une action éducative et citoyenne

Le niveau pédagogique de l'association devra être travaillé très fortement, les besoins de formation sont cruciaux.

AUTORISATION DE LA VENTE DU LOCAL DE SAINT GOBAIN (02)

Il s'agit d'un local en rez-de-chaussée de 1960 situé lieu-dit « La Chesnoye » et avenue Charles de Gaulle – 02410 SAINT GOBAIN (département de l'Aisne).

Références et contenances cadastrales :

Section AN n°459 = 10 ares et 78 centiares (1 078m²)

Section AN n°742 = 15 ares et 14 centiares (1 514m²)

Soit un total de 25 ares et 92 centiares (2 592m²).

La précédente proposition de Monsieur et Madame BAUDIN pour 94 500 euros net vendeur n'a pu aboutir, faute d'avoir eu le financement par la banque. La SCI Destination Campagne nous fait une proposition d'achat pour 92 000 euros net vendeur.

Avis de la Commission Administrative et Financière : /

Avis régional : Favorable

Le Comité Directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des Statuts donne un avis favorable et prend la délibération suivante :

Décide la vente du local de Saint-Gobain situé lieu-dit «La Chesnoye» et 4 avenue Charles de Gaulle à SAINT GOBAIN (02410), cadastré section AN n°459 et 742 à la SCI Destination Campagne pour la somme de 92 000 euros net vendeur.

Charge Monsieur Bruno AISSOU d'effectuer toutes démarches, de signer tout acte et pièce, de déléguer si besoin et en général faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.

16 pour, unanimité des présents

FEUILLE DE ROUTE COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Document « fonctionnement de la Commission Administrative et Financière »

La feuille de route proposée présente la proposition de 3 missions principales et prioritaires : Immobilier, Trésorerie et Budgets, Analyse du Fonctionnement (dont mutualisation imprimantes-photocopieurs et téléphonie-internet).

Discussions : Un élu s'interroge sur la mise en place d'un plan d'investissement du patrimoine, après plusieurs années de non investissement.

Conformément au Règlement Général, suite au refus de 2 membres extérieurs au Comité Directeur le Délégué Général doit nommer 2 personnes.

Sur la mutualisation des imprimantes et photocopieurs, 163000 € d'économies sont espérés. Il est souligné l'excellent accueil de toutes les structures tant vis à vis de la Commission Administrative et Financière que du prestataire.

Prochaine étape de mutualisation : Téléphonie, internet, Energie, Parc automobile.

Un élu s'interroge sur une mutualisation possible des contrôles ERP.

Le Comité Directeur valide la feuille de route de la Commission Administrative et Financière telle que proposée.

15 pour, 0 contre, 1 abstention

REGLEMENT FINANCIER GESTION DE LA TRESORERIE EEDF

Document « Gestion de la trésorerie EEDF »

Le Comité Directeur valide le document « Règlement Financier : 1 Gestion de la trésorerie EEDF » tel que proposé.

14 pour, 1 contre, 1 abstention

GRUPE DE TRAVAIL GOUVERNANCE

Document : Feuille de route : groupe « lien avec le Comité Directeur ».

Dans une logique de rendre plus facilement accessible le Comité Directeur et d'améliorer nos relations et notre fonctionnement, nous mettons en place de manière transitoire un « référent » par « grand périmètre géographique ».

Durée de la mission : du CN de novembre 2016 à l'AG 2017.

Rôle du référent : faciliter le dialogue avec le Comité Directeur, entendre les questionnements des élus.

Référents :

Nicole Daniel, périmètre rouge

Julien Bruno, périmètre vert

Isabelle Soltysiak, périmètre fuci



Après modifications, le Comité Directeur valide la feuille de route « Lien avec le Comité Directeur ».

12 pour, 0 contre, 3 abstentions

SPIRITECO

Documents : CR réunion Spiriteco à Bergame (Italie), Statement of Intent Spiriteco

Historique : Spiriteco permet de représenter les associations de scoutisme européennes qui ont un intérêt dans la dimension spirituelle sans être liées à une confession.

Lors de la dernière séance (Délibération 2016-09-11) le Comité Directeur a décidé de signer la Déclaration d'intention SPIRITECO.

PAR CONSENSUS

Le Comité Directeur décide de poursuivre sa recherche pour représenter l'association Eclaireuses Eclaireurs de France auprès de la démarche SPIRITECO.

Le Comité Directeur valide la candidature de l'association dans l'organisation du temps Spiriteco prévu les 7, 8 et 9 avril 2017.